Image not found or type unknown

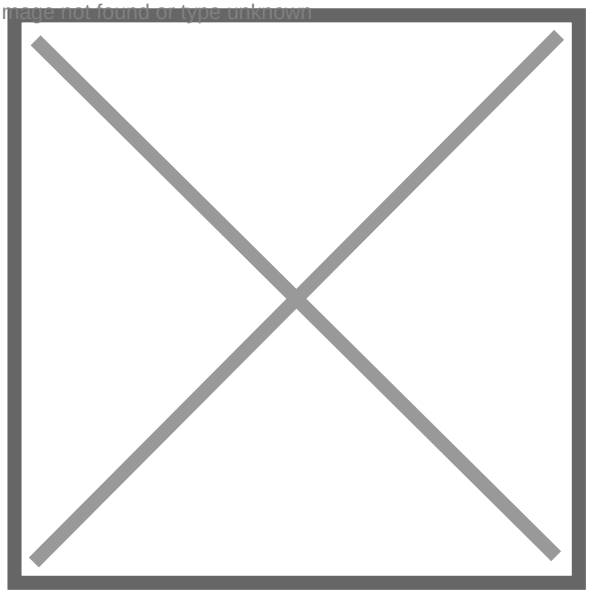

Avis d'enlèvement de meubles qui ne sont pas à moi mais à une aut

Par **Coco25000**, le **30/01/2016** à **13:20**

Bonjour,

Je viens de recevoir ce matin, une lettre simple pour un avis d'enlèvement de mon mobilier, or ce n'est pas mon mobilier, j'habite chez une personne en colocation et ce sont ses meubles car je n'en ai aucun. Que peuvent-ils faire en sachant qu'ils ont été prévenu de ma situation, vivre chez une personne, être au minimum RSA, etc. ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Ps : une partie de cette dette date de 20 ans, faite avec mon ex-concubin et pour laquelle j'ai déjà essayé de m'arranger, donc une partie ne sont que des frais d'autres organismes ayant étés mandatés, il me semble que les frais restent à la charge du créancier non ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **31/01/2016** à **09:42**

Bonjour,

Sachez que seul un huissier, ayant en possession un titre exécutoire, peut procéder à une

saisie mobilière. Tout autre organisme de recouvrement, y compris votre créancier, est dans l'impossibilité de procéder à cette saisie.

J'ai comme l'intuition que c'est une officine de recouvrement qui vous a adressé ce courrier. Vérifiez-le et, si c'est le cas, lisez, en en-tête de ce forum, le dossier spécial relatif aux "officines de recouvrement", leurs tactiques plus ou moins avouables, voire totalement illégales, pour faire "craquer" le débiteur et, surtout, la conduite à tenir en cas de demande de leur part.

Par **Coco25000**, le **31/01/2016** à **10:36**

Bonjour, merci du fond du cœur d'avoir répondu. Alors je ne sais pas si cela est une officine mais il est noté en en-tête : SCP TOURNOUX / ... Huissiers de justice associés . Situé à Dole 39000 . Est-ce une officine ? Merci d'avance pour votre réponse. Sincèrement . Cordiales salutations . Coco.

Ps: les meubles sont à ma colocataire je n'en ai aucun à moi !

Par **Lag0**, le **31/01/2016** à **11:21**

Bonjour,
Si saisie il y a, il faudra que votre colocataire apporte les éléments prouvant qu'elle est propriétaire des meubles (factures).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés